



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

allocations et ressources

Question écrite n° 16664

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc ayant noté les orientations déterminées par le Président de la République, le 3 décembre 2002 devant le Conseil national consultatif des personnes handicapées, demande à M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées l'état actuel de l'institution d'un nouveau droit à la compensation, afin de compenser les surcoûts du handicap.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16664

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 2003, page 2875